



AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE

CADRE D'INTERVENTION POUR LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

2025-2028

LATUQUE

Adopté le 17 mars 2026
AGG-2026-03-037



TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Indice de vitalité	4
3. Portrait économique et social	6
3.1 Contexte territorial	6
3.2 Données démographiques et marché du travail	6
3.3 Structure économique	8
3.4 Enjeux sociaux et qualité de vie	10
3.5 Le logement	10
4. Analyse stratégique du territoire	11
5. Vision de développement territorial	12
6. Priorités d'intervention	12
7. Critères d'analyse des projets	20
8. Processus décisionnel et gouvernance	21
9. Suivi et reddition de comptes	22
10. Mécanismes de mobilisation du milieu	22
11. En conclusion	23
Annexes	23
Politique de financement – Fonds Régions et ruralité volet 2	23
Politique de financement – Fonds Régions et ruralité volet 3	23



1. INTRODUCTION

Ce cadre d'intervention s'appuie sur un portrait économique et social de l'agglomération de La Tuque. Il vise à structurer les actions et les projets soutenus par le Fonds régions et ruralité, volet 2 – Développement territorial et volet 3 - Vitalisation, afin de répondre aux besoins du territoire et d'orienter les décisions d'investissement.

Notre volonté est d'actualiser cet outil régulièrement, afin de maintenir une connaissance fine des enjeux de l'agglomération de La Tuque. Bien que le recensement 2021 constitue une base solide d'analyse, les transformations économiques et sociales récentes justifient une actualisation continue du portrait territorial, afin d'assurer des décisions adaptées à la réalité actuelle. Notre souhait est d'utiliser les prochaines données pour parfaire ce portrait du territoire.

2. INDICE DE VITALITÉ

L'indice de vitalité économique (IVÉ) est un indicateur permettant de mesurer la vitalité d'un territoire (municipalité, réserve, agglomération), selon des indicateurs socio-économiques. Il est calculé par l'Institut de la statistique du Québec et mis à jour tous les 2 ans. Cet indice est un outil d'évaluation mesuré selon trois dimensions principales :

Dynamique démographique :	le taux de croissance moyenne de la population
Marché du travail :	le taux de travailleurs (personnes occupées)
Niveau de vie :	le revenu total médian des individus âgés de 18 ans et plus

L'indice est la moyenne géométrique des trois composantes normalisées :

Valeur négative → vitalité économique **plus faible que la moyenne québécoise** (souvent associée à une dévitalisation).

Valeur positive → vitalité supérieure à la moyenne québécoise.

Interprétation des quintiles :

1^{er} quintile : territoires avec la **plus forte vitalité économique** comparativement aux autres localités québécoises.

2^e quintile : vitalité **au-dessus de la moyenne provinciale**, mais pas parmi les meilleures.

3^e quintile : autour de la moyenne provinciale.

4^e quintile : vitalité **inférieure** à la moyenne provinciale.

5^e quintile : vitalité **très faible** comparée à la majorité des localités québécoises.

Tableau des quintiles de l'indice de vitalité économique (IVE) – 2022

TERRITOIRE	VALEUR IVE	QUINTILE	SIGNIFICATION
Ville de La Tuque	- 1,669	4	Dévalorisée ou plus faible vitalité vs le Québec
La Bostonnais	- 3,832	4	Dévalorisée ou plus faible vitalité vs le Québec
Lac-Édouard	+ 2,547	2	Relativement plus valorisée ou meilleure performance
Wemotaci	- 16,983	5	Très faible vitalité économique
Opitciwan	- 17,575	5	Très faible vitalité économique

L'indice de vitalité vient soutenir la nécessité d'intervenir sur des aspects tels que l'emploi, la formation, l'entrepreneuriat, l'attractivité et la qualité de vie des citoyens de l'agglomération. Les résultats de l'indice de vitalité économique confirment la pertinence d'orienter nos investissements vers des actions structurantes favorisant l'emploi, l'entrepreneuriat, l'attractivité et l'amélioration des conditions de vie. Cet indice peut d'ailleurs être comparé à celui des différentes municipalités de la Mauricie.

Tableau des quintiles de l'indice de vitalité économique en Mauricie – 2022

NOM DE LA MRC	INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE	QUINTILE	POPULATION TOTALE
La Tuque	- 9,521027	Q5	15 224
Des Chenaux	0,9920588	Q3	19 814
Maskinongé	- 5,024876	Q4	37 891
Mékinac	- 7,135524	Q5	12 801
Shawinigan	- 8,351307	Q5	50 666
Trois-Rivières	- 1,126901	Q3	142 286

3. PORTRAIT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

3.1 Contexte territorial

L'agglomération de La Tuque, située au nord de la région de la Mauricie, couvre un territoire 29 620 km². La Ville de La Tuque constitue un pôle de services pour les municipalités environnantes. La faible densité de la population et l'éloignement des grands centres influencent l'offre de services, la mobilité et le développement économique.

Plusieurs particularités définissent l'agglomération. La route 155 constitue l'axe principal reliant le territoire aux villes avoisinantes. Elle est considérée comme l'une des plus belles routes du Québec. Son réseau de chemins forestiers avoisine les 30 000 km. Elle possède six centrales hydroélectriques, une soixantaine de pourvoiries, neuf zones d'exploitation contrôlées (zec), et une quasi parité entre le nombre d'habitations résidentielles et de villégiature. En période d'affluence, on estime que 40 000 personnes occupent le territoire, pour une population déclarée avoisinant un peu plus de 15 000 citoyens dans l'agglomération de La Tuque.

3.2 Données démographiques et marché du travail

Les données du recensement 2021 permettent de faire le portrait suivant à travers le temps :

	2001	2006	2011	2016	2021	VARIATION 2016-2021
La Tuque (v)	12 488	11 821	11 227	11 001	11 129	+ 1,2 %
Lac-Édouard	n.d.	155	175	191	220	+ 15,2 %
La Bostonnais	529	617	503	635	556	- 12,4 %
Opitciwan	1 666	1 782	2 031	2 019	1 991	- 1,4 %
Wemotaci	1 042	1 073	1 194	1 213	1 142	- 5,9 %
Agglomération LT	15 725	15 448	15 130	15 059	15 038	- 0,1 %
Québec	7 237 479	7 546 131	7 903 001	8 164 361	8 501 833	+ 4,1 %

* Les données de Lac-Édouard étaient incorporées à celles de la Ville de La Tuque lors du recensement 2001.

Données actualisées disponibles selon le décret de la population en 2026 :

Ville de La Tuque :	11 319 habitants
La Bostonnais :	614 habitants
Lac-Édouard :	227 habitants

Les données relatives à Wemotaci et Opitciwan sont approximatives pour 2026. Au total, la population de l'agglomération est estimée à 15 584 habitants. Toujours selon le recensement 2021, le profil démographique présente certaines particularités, dont un écart significatif entre l'âge médian de la population entre les municipalités et les communautés autochtones.

MUNICIPALITÉS	POPULATION	ÂGE MÉDIAN	HOMMES	FEMMES
La Tuque (v)	11 129	51,6	51,1 %	48,9 %
Lac-Édouard	220	60,8	52,3 %	47,7 %
La Bostonnais	556	53,6	55,1 %	44,9 %
Opitciwan	1 991	23,2	53,7 %	46,3 %
Wemotaci	1 142	25,2	52,0 %	48,0 %
Agglomération LT	15 038	45,2	51,5 %	48,5 %
Québec	8 501 833	43,2	49,2 %	50,8 %

La présence autochtone est significative, représentant près de trois personnes sur dix à l'échelle de l'agglomération. Pour la Ville de La Tuque, ce pourcentage est évalué à 11,9 % (recensement 2021).

Globalement, le territoire connaît un vieillissement démographique marqué, un faible renouvellement naturel et un départ d'une partie des jeunes adultes vers les grands centres pour accéder à la formation postsecondaire. L'enjeu d'attractivité demeure prioritaire, sachant que selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publiées en 2022, la population de l'agglomération de La Tuque devrait connaître une diminution de 2,3 % d'ici 2041. La population vieillira, avec une augmentation des 65 ans et plus et une baisse du groupe des 20-64 ans.

3.3 Structure économique

L'économie locale repose principalement sur le secteur industriel, l'exploitation forestière, le développement hydroélectrique, l'industrie touristique, les services publics et le commerce de proximité. Les indicateurs socioéconomiques démontrent :

- un **taux d'emploi d'environ 49,5 %** et un **taux de chômage avoisinant 6,9 %**;
- un **revenu moyen des ménages d'environ 73 700 \$**;
- une économie fortement influencée par la saisonnalité.

Le revenu des ménages est un indicateur clé :

MUNICIPALITÉ	REVENU TOTAL MÉDIAN DES MÉNAGES	REVENU TOTAL MOYEN DES MÉNAGES
La Tuque (v)	59 600	73 700
Lac-Édouard	n/d	n/d
La Bostonnais	69 000	86 000
Opitciwan	71 000	82 800
Wemotaci	72 500	80 000
Agglomération LT	61 600	74 900
MRC Mékinac	54 400	67 800
Shawinigan	53 600	67 100
Trois-Rivières	60 400	77 700
Maskinongé	61 600	75 000
Mauricie	59 600	74 900
Québec	72 500	92 000

Selon le *Panorama des régions*, L'agglomération de La Tuque présente cependant le revenu par habitant le plus bas, se situant à 30 972 \$ comparativement à 33 030 \$ pour l'ensemble de la Mauricie.

	Population au 1er juillet 2024		Revenu disponible par habitant 2023		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2023		Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales 2025
	n	TAA2 2023-2024 pour 1 000	\$	Variation 2023/2022 en %	%	Écart 2023-2022 en point de %	\$
Mékinac	13 122	4,6	33 030	2,6	71,7	0,7	251 485
Shawinigan	51 771	11,7	32 604	2,4	72,0	1,7	268 452
Trois-Rivières	149 208	29,2	33 882	1,5	78,4	1,1	336 891
Des Chenaux	20 231	18,4	33 253	1,8	78,6	0,6	271 746
Maskinongé	38 620	11,1	33 258	2,7	76,0	1,1	298 533
La Tuque	15 402	4,6	30 972	0,3	71,8	0,9	187 983
Ensemble de la région	288 354	20,4	33 325	1,8	76,3	1,2	298 505
Ensemble du Québec	9 056 044	23,2	36 531	2,0	81,4	0,6	474 001

*Ces données recourent cette fois-ci La Tuque, La Bostonnais, Lac-Édouard, Wemotaci et Opitciwan.

3.4 Enjeux sociaux et qualité de vie

La qualité de vie constitue un atout majeur : proximité de la nature, sécurité, vitalité communautaire et malgré la faible densité populationnelle, une présence forte d'infrastructures et de services de base compte tenu de l'éloignement géographique.

Les défis demeurent encore une fois l'attractivité, la capacité financière des ménages, l'accès au logement et l'adaptation des services à la population vieillissante. La Tuque est souvent définie comme un exemple de solidarité et caractérisée par un fort sentiment d'appartenance des gens qui y résident.

3.5 Le logement

La situation du logement représente aujourd'hui l'un des principaux freins à l'attractivité du territoire et à la rétention de la main-d'œuvre. Une étude réalisée en 2025-2026 présente un déficit en termes d'accessibilité pour des logements convenables. Le taux d'inoccupation pour la Ville de La Tuque se situe à 0,5 % en 2024 pour un logement de deux chambres, bien en deçà des 3 % attendus pour atteindre un certain équilibre.

Ce rapport présente des besoins pour différents types d'unités d'appartements locatifs, principalement pour les aînés, les besoins ponctuels pour les travailleurs et les étudiants, les logements abordables, de même que des logements plus haut de gamme. Le nombre d'unités manquant, globalisé, est chiffré à 225 d'ici 2045, pour un total de 276 comprenant les propriétés résidentielles.

Stratégie de croissance résidentielle pour l'agglomération de La Tuque, 2025-2045

	2025-2029	2029-2033	2033-2037	2037-2041	2041-2045	Total
Propriétés	6	11	13	0	22	51
unifamiliales isolées	5	9	10	0	14	37
Unifamiliales jumelées / en rangée	1	2	3	0	8	14
Copropriétés	0	0	0	0	0	0
Appartements locatifs	101	64	52	8	0	225
Logements «standard»	12	8	8	1	0	29
Logements «standard plus»	12	8	8	1	0	29
Logement SCA ¹	16	11	10	1	0	38
Résidences privées pour aînés (RPA)	60	37	27	5	0	129
Grand total	107	75	65	8	22	276
Logements temporaires	150	50				

1 SCA : Logements sociaux, communautaires et abordables

4. ANALYSE STRATÉGIQUE DU TERRITOIRE

(liste non limitative) :

FORCES	FAIBLESSES
Ressources naturelles abondantes	Faible densité de population
Expertise industrielle	Éloignement géographique
Forte cohésion sociale et sentiment d'appartenance	Vieillesse démographique et faible immigration
Présence autochtone contribuant à la richesse culturelle	Dépendance à certains secteurs économiques – dépendance de la PME envers l'industrie
Qualité de vie distinctive	Disponibilité restreinte de la main-d'œuvre
Services de proximité disponibles	Disponibilité de logements
	Ville centre avec des moyens financiers limités
OPPORTUNITÉS	MENACES
Diversification économique	Haut taux de population vulnérable, faible scolarisation
Attraction de nouveaux résidents grâce au télétravail et à la qualité de vie	Rareté de la main-d'œuvre et départ des jeunes vers les centres de formation à l'extérieur de La Tuque
Développement entrepreneurial local	Vulnérabilité aux cycles économiques des ressources naturelles
Collaboration accrue avec les communautés autochtones	Pression sur les services publics en contexte de vieillissement
	Coûts de construction
	Coûts engendrés par l'éloignement géographique (transport, mobilité interrégionale)
	Compétition territoriale pour l'attraction de travailleurs et d'investissements

5. VISION DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'agglomération de La Tuque aspire à être un territoire attractif, innovant et inclusif, reconnu pour la qualité de son milieu de vie, la diversification de son économie et la mobilisation de ses acteurs autour d'un développement durable.

Le portrait économique et social de l'agglomération de La Tuque met en lumière un territoire possédant des bases solides, une identité forte et un potentiel de développement significatif, tout en étant confronté à des défis structurants propres aux milieux éloignés. Son histoire industrielle, son apport régional grâce à la présence de ressources naturelles, son offre de services et la mobilisation de ses acteurs constituent des atouts majeurs pour soutenir son évolution.

L'agglomération de La Tuque se trouve à un moment charnière de son développement. Les transformations démographiques, la rareté de la main-d'œuvre et le contexte économique dépendant fortement des politiques gouvernementales québécoises et canadiennes (à titre d'exemple, la gestion de la ressource forestière) et les relations internationales avec nos voisins américains exigent une adaptation continue. Dans ce contexte, la capacité d'innovation, la volonté de collaboration et la diversification économique deviennent des facteurs déterminants pour assurer la vitalité à long terme.

6. PRIORITÉS D'INTERVENTION

Face aux enjeux territoriaux, le conseil d'agglomération a identifié des priorités d'intervention axées sur le développement économique, le développement social, ainsi qu'une volonté comme agglomération d'intervenir financièrement sur la qualité de ses services et infrastructures. La collaboration locale et régionale est un facteur clé de réussite. À moins d'indications contraires et pour faciliter la lecture, les cibles sont fixées pour la durée de l'entente 2025-2028 et comme outils de mise en œuvre, le FRR et les programmes de soutien financiers gouvernementaux sont des outils récurrents.



Pour assurer le développement économique du territoire, la Ville de La Tuque, en vertu de ses compétences d'agglomération, souhaite développer des opportunités de lieux et d'infrastructures propres au développement économique, comprenant entre autres son parc industriel urbain, les terrains commerciaux du boulevard Ducharme et ses infrastructures aéroportuaires.

PRIORITÉ D'INTERVENTION	PRINCIPALES ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	OUTILS DE MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRES POTENTIELS
Développer les zones commerciales, industrielles et la zone aéroportuaire	Mise en vente de terrains au parc industriel	Nombre de terrains vendus	3 terrains ou l'équivalent de 150 000 pi ²	Promotion et visites de la clientèle d'affaires Affichages visibles	Équipe municipale Élus Organismes économiques
	Mise en vente de terrains sur le boulevard Ducharme	Nombre de terrains vendus	5 terrains ou l'équivalent de 300 000 pi ²	Promotion et visites de la clientèle d'affaires Affichages visibles	Équipe municipale Élus Organismes économiques
	Accueil de nouvelles entreprises sur les sites visés par la priorité	Nombre d'entreprises	Accueillir 2 nouvelles entreprises	Contact d'entreprises potentielles	Équipe municipale Élus Organismes économiques
	Achat et renouvellement des équipements/infrastructures aéroportuaires	Équipements achetés	Achat ou renouvellement de 2 éléments pouvant accroître l'achalandage	Collaboration avec le gestionnaire de l'aéroport pour identifier les besoins	Gestionnaire de l'aéroport Clientèle d'affaires Clientèle touristique
	Promotion des installations aéroportuaires	Outils de promotion utilisés	3 publications par année	Site Web municipal Site Web de l'aéroport Médias sociaux (municipal et aéroport) Outils partenaires	Division des communications Division touristique Gestionnaire de l'aéroport Élus Organismes économiques Médias



Le centre-ville de La Tuque est un lieu de développement économique et de rassemblement social important. Cette priorité vise à redéfinir l'image et la vitalité du centre-ville pour en assurer son développement.

PRIORITÉ D'INTERVENTION	PRINCIPALES ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	OUTILS DE MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRES POTENTIELS
Encourager, par le biais d'aides financières, la rénovation des immeubles commerciaux	Promotion de l'aide financière disponible via le FRR3 Signature Innovation (jusqu'à épaissement des fonds) Financement d'entreprises	Nombre de publications Nombre d'entreprises financées	Nombre requis jusqu'à l'épuisement des fonds (au trimestre) 4 entreprises financées	Médias sociaux municipaux Contacts directs	Équipe municipale Élus Organismes économiques Équipe municipale Élus



Selon l'étude réalisée (Altus/BC2 2025-2026), l'un des objectifs est d'accroître le nombre d'unités de logements locatifs, avec un souhait de maintenir, voire d'accroître la population.

PRIORITÉ D'INTERVENTION	PRINCIPALES ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	OUTILS DE MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRES POTENTIELS
Favoriser la construction et la rénovation d'unités de logements locatifs	Accompagnement de promoteurs immobiliers pour soutenir la réalisation de leurs projets Promotion des opportunités de développement et des modèles d'habitation	Nombre de projets accompagnés Nombre de projets financés Actions de promotion	10 projets accompagnés 6 projets financés – minimum 6 logements chacun comprenant 1 projet de logements abordables Investissements versés de 300 000 \$ 1 rencontre citoyenne-partenaires	Services-conseils SDEF Expertises publiques et privées Collaboration avec différents partenaires financiers Collaboration entre partenaires	Équipe municipale Élus Partenaires financiers Partenaires sociaux Équipe municipale Concertation locale – organismes économiques et sociaux Élus



Le souhait du conseil d'agglomération de La Tuque est d'utiliser à son plein potentiel le Service de développement économique et forestier pour accompagner les promoteurs dans le développement de leur projet et d'accroître le potentiel entrepreneurial.

PRIORITY OF INTERVENTION	PRINCIPAL ACTIONS	INDICATORS	TARGETS	TOOLS OF IMPLEMENTATION	POTENTIAL PARTNERS
<p>Offrir un accompagnement technique et financier aux entrepreneurs pour les projets de démarrage, de transfert et de relève, ainsi que pour les projets d'expansion et de modernisation d'entreprise</p>	<p>Promotion des services</p>	<p>Nombre de publicités</p>	<p>4 publicités par année</p>	<p>Site Web municipal Médias sociaux municipaux Médias traditionnels</p>	<p>Division des communications Médias traditionnels Partenariat avec les organismes économiques</p>
	<p>Accompagnement de projets</p>	<p>Nombre d'entreprises sollicitées / suivies</p>	<p>50 entreprises par année</p>	<p>Contacts directs</p>	<p>Équipe économique Référencement Services municipaux Élus Organismes économiques Partenaires financiers Professionnels</p>
	<p>Financement de projets</p>	<p>Nombre de projets financés</p>	<p>15 entreprises soutenues</p>	<p>FRR et financements externes</p>	<p>MAMH Organismes gouvernementaux Partenaires financiers</p>
	<p>Développement des compétences de l'équipe en innovation</p>	<p>Nombre de formations reçues</p>	<p>2 formations pour les conseillers aux entreprises</p>	<p>Organismes de formation</p>	<p>Réseau Accès PME Chambre de commerce et autres partenaires de l'éducation</p>
<p>Promotion de la culture entrepreneuriale</p>	<p>Activités de sensibilisation</p>	<p>2 activités par année</p>	<p>Rencontres de concertation-mobilisation entre partenaires Financements divers</p>	<p>Organismes économiques Entreprises</p>	
<p>Mise en place ou participation à des activités organisées en soutien aux entreprises</p>	<p>Nombre d'activités</p>	<p>2 activités par année</p>	<p>Rencontres de concertation-mobilisation entre partenaires Financement divers</p>	<p>Organismes économiques Organismes de formation</p>	



Plusieurs enjeux concernent l'attractivité et la qualité de vie. Pour cette priorité, le citoyen, le travailleur, l'entrepreneur et sa capacité entrepreneuriale ou même le touriste sont au cœur des préoccupations. De manière globale, l'objectif principal est de stabiliser les indicateurs démographiques et de renouveler la population par l'attraction de nouveaux travailleurs, entrepreneurs, d'accroître le sentiment d'appartenance des citoyens et des jeunes à La Tuque, d'assurer une vie active et en santé de nos aînés, avec un souci de répondre aux besoins fondamentaux des citoyens et de la population plus vulnérables, avec des pratiques durables.

PRIORITÉ D'INTERVENTION (SUIVE)	PRINCIPALES ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	OUTILS DE MISE EN ŒUVRE	PARTENAIRES POTENTIELS
Soutenir la vitalisation du territoire par des projets économiques, touristiques, sociaux, de loisirs, culturels et environnementaux	<p>Réalisation d'initiatives permettant de présenter La Tuque comme un territoire accueillant et attractif et les travailleurs/entrepreneurs</p> <p>Identification des enjeux/besoins avec les partenaires du milieu</p> <p>Mise en valeur des opportunités et/ou développement de formations à La Tuque</p> <p>Mise en valeur des opportunités d'emploi à La Tuque</p> <p>Mise en valeur des opportunités d'affaires à La Tuque</p> <p>Mise en valeur des services à La Tuque</p> <p>Sensibilisation aux avantages de demeurer à La Tuque</p>	<p>Nombre d'initiatives développées en lien avec les actions principales identifiées</p> <p>1 nouvelle initiative par action</p>		<p>Concertation et collaboration locale à la mise en place d'activités</p> <p>Campagnes de promotion</p> <p>Activités de sensibilisation</p> <p>Développement d'outils</p>	<p>Organismes économiques</p> <p>Organismes sociaux</p> <p>Établissements d'enseignement</p> <p>Partenaires gouvernementaux</p> <p>Partenaires financiers</p>

PRIORITÉ D'INTERVENTION (SUITE)

PRINCIPALES ACTIONS

Bonification de l'offre de services de proximité aux citoyens

Identification des enjeux/besoins avec les partenaires du milieu, toutes clientèles confondues

Collaboration/financement d'initiatives

Soutien à la mise en place d'initiatives

Promotion des actions/activités/investissements

Exemple d'enjeux soutenus (liste non limitative) :

Habitation / itinérance

Sécurité alimentaire

Éducation tout au long de la vie

Santé mentale

Emploi/formation

Mobilité/transport

Participation citoyenne

Prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale

INDICATEURS

Nombre d'initiatives/services développés

Nombre de promoteurs contactés

*Attention particulière à considérer toutes les clientèles

CIBLES

Financement de 15 initiatives

20 promoteurs contactés

Organisations desservant les citoyens de manière globale, des jeunes aux aînés et peu importe leur condition de vie, considérant que chacun possède un rôle dans le développement d'une agglomération dynamique et inclusive.

OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

Contacts directs

Collaboration avec les différentes tables de concertation

Activités de promotion du soutien disponibles

Recherche de financement

Mise en relation de partenaires

Outils de communication municipaux

Médias traditionnels

PARTENAIRES POTENTIELS

Équipe municipale

Organismes économiques

Organismes sociaux

Établissements d'enseignement

Partenaires gouvernementaux

Partenaires financiers

Médias

Soutenir la vitalisation du territoire par des projets économiques, touristiques, sociaux, de loisirs, culturels et environnementaux

PRIORITÉ D'INTERVENTION (SUITE)

PRINCIPALES ACTIONS

INDICATEURS

CIBLES

OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

PARTENAIRES POTENTIELS

Développement de projets à caractère économique et touristique	3 initiatives de développement économique ou touristique	Collaboration intermunicipale	Organismes économiques
Développement d'infrastructures et d'initiatives permettant des retombées économiques et l'attractivité touristique	Projets issus des municipalités/OBNL	Concertation locale	Organismes sociaux
Promotion des actions/activités/Investissements	Nombre d'initiatives/services développés	Leviers financiers	Établissements d'enseignement
	Activités de promotion	Outils de communication municipaux	Partenaires gouvernementaux
		Médias traditionnels	Partenaires financiers
			Médias

Soutenir la vitalisation du territoire par des projets économiques, touristiques, sociaux, de loisirs, culturels et environnementaux

Développement de l'offre d'activités/d'infrastructures culturelles et de loisirs pour les personnes de tout origine, statut et âge

Promotion de l'offre aux citoyens

3 nouvelles initiatives culturelles ou de loisirs

Maintenir un continuum d'information à la population, ainsi qu'aux touristes

Collaboration intermunicipale

Programme PAC/PASI

Concertations locales

Leviers financiers

Outils de communication municipaux

Médias traditionnels

Équipe municipale

Organismes économiques

Organismes sociaux

Établissements d'enseignement

Partenaires gouvernementaux

Partenaires financiers

Médias

Sensibilisation des citoyens aux bonnes pratiques environnementales

Financement d'initiatives, d'équipements ou d'infrastructures ne relevant pas de la compétence municipale et valorisant

2 nouvelles initiatives relatives aux bonnes pratiques environnementales

Projets issus des municipalités/OBNL

Promotion d'un minimum de 2 initiatives

Collaboration intermunicipale

Concertation locale

Leviers financiers

Outils de communication municipaux

Médias traditionnels

Organismes économiques

Organismes sociaux

Établissements d'enseignement

Partenaires gouvernementaux

Partenaires financiers

Médias



La Tuque s'est souvent sentie « loin » et mise à l'écart des initiatives régionales. Depuis quelques années, une participation plus active aux différentes concertations et activités ont permis d'accroître et de maximiser les collaborations sur différents projets à portée régionale.

PRIORITÉ D'INTERVENTION	PRINCIPALES ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	OUTILS DE MISE EN OEUVRE	PARTENAIRES POTENTIELS
Assurer la considération et le positionnement de l'agglomération de La Tuque auprès des différentes instances-organisations de la Mauricie	Participation active aux différents projets et comités	Nombre d'ententes conclues	Tribunaire de la Table des élus et de ses décisions d'investissements	Table des élus	MRC de la Mauricie Table des élus Partenaires régionaux

7. CRITÈRES D'ANALYSE DES PROJETS

Chaque projet fait l'objet d'une analyse d'un conseiller du Service de développement économique et forestier de la Ville de La Tuque, en vertu de ses compétences d'agglomération.

Plusieurs éléments sont vérifiés :

- Le respect des règles entourant le FRR volet 2 ou FRR volet 3;
- La contribution aux priorités du cadre d'intervention;
- Les retombées économiques ou sociales;
- Les effets structurants pour le territoire;
- La mobilisation de partenaires;
- La santé financière de l'entreprise ou de l'organisme;
- La viabilité financière du projet;
- La pérennité du projet est un atout majeur; cependant une initiative structurante ponctuelle peut également être considérée si les objectifs sont définis et les retombées concrètes;
- L'innovation ou complémentarité avec les actions existantes.

8. PROCESSUS DÉCISIONNEL ET GOUVERNANCE

Le Service de développement économique et forestier analyse les projets soumis, qui sont ensuite présentés à un comité d'analyse (comité consultatif d'investissement- CCI) composé de deux conseillers municipaux de la Ville de La Tuque, des maires de La Tuque, Lac-Édouard et La Bostonnais, ainsi que de deux personnes issues du milieu socioéconomique. Leur rôle est de veiller à l'atteinte des objectifs des fonds et à l'application des politiques d'investissement Ils doivent recommander (ou non) les dossiers d'investissement et valider la reddition de compte annuelle. L'équipe du Service de développement économique et forestier a la responsabilité de la présentation des dossiers, sans droit de vote.

Les décisions de recommandations sont prises à l'atteinte du quorum représentant 50 % des membres + 1. En cas d'absence à une rencontre, un membre peut émettre sa recommandation (ou non) par courriel. Les membres sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts envers le projet soumis ou le promoteur/entreprise présentant la demande. Celui-ci se verra alors retirer son droit de participation et vote pour la prise de décision.

Le CCI a lieu chaque mois, exception faite de la période estivale, où la nécessité des rencontres sera évaluée en fonction des dossiers à présenter.

Les dossiers de financement des promoteurs doivent être transmis au plus tard deux semaines avant la tenue d'un CCI, permettant à l'équipe en place de collaborer avec le promoteur à la présentation complète de son dossier au CCI, considérant que le dossier présente toutes les pièces justificatives requises pour procéder à l'évaluation.

Les décisions officielles d'investissement sont entérinées lors des assemblées publiques mensuelles du conseil d'agglomération, où siègent les élus.

Les documents nécessaires (politiques et formulaires), ainsi que les priorités d'intervention sont déposés sur le site Web de la Ville de La Tuque à l'adresse suivante :

<https://www.ville.latuque.qc.ca/fr/service-de-developpement-economique-et-forestier-sdef/aides-financieres>

Les rapports annuels des investissements sont également disponibles à la même adresse.

9. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Au courant de l'année financière, chaque décision d'investissement du conseil d'agglomération de La Tuque fait l'objet d'une résolution à l'assemblée publique. Le cumul de ces décisions (projets financés) est rendu disponible dans les rapports annuels des investissements qui sont disponibles sur le site Web de la Ville de La Tuque à l'adresse :

<https://www.ville.latuque.qc.ca/fr/service-de-developpement-economique-et-forestier-sdef/aides-financieres>

10. MÉCANISMES DE MOBILISATION DU MILIEU

Les conseillers du Service de développement économique et forestier participent à différents comités de travail sur des sujets d'ordre économique et social. Des consultations peuvent être faites sur des problématiques précises, selon des enjeux identifiés. Un travail conjoint est assuré avec les différents services municipaux, les différentes municipalités, les partenaires du milieu, ainsi qu'en collaboration avec plusieurs acteurs régionaux.

La concertation intersectorielle est un moyen privilégié permettant d'accéder à une lecture juste des problématiques, mais également des solutions possibles.

La participation des élus est valorisée à toutes les étapes de mobilisation, que ce soit par leur participation à différents comités, au comité consultatif d'investissement, ainsi que pour la prise de décision de financement.

11. EN CONCLUSION

Pour les prochaines années, l'agglomération de La Tuque affirme clairement son ambition : être un territoire de possibilités concrètes, où développement économique, qualité de vie et inclusion avancent de concert.

Forte de son identité forestière, entrepreneuriale et de la richesse issue de la cohabitation avec les communautés autochtones, elle choisit de transformer ses défis en leviers d'action.

La diversification économique, le développement stratégique de ses zones industrielles et commerciales, l'amélioration de l'offre résidentielle, le soutien à l'entrepreneuriat et la vitalisation de ses milieux de vie constituent les piliers d'une croissance durable.

Les défis démographiques et la rareté de la main-d'œuvre exigent adaptation et innovation. L'agglomération répond par la concertation, la mobilisation et des interventions structurantes.

La vitalité d'un territoire ne se décrète pas : elle se construit collectivement.

À La Tuque, elle se construit avec confiance, avec audace et avec la conviction que l'avenir se développe ici et ensemble.

ANNEXES

Politique de financement – Fonds Régions et ruralité volet 2

Politique de financement – Fonds Régions et ruralité volet 3